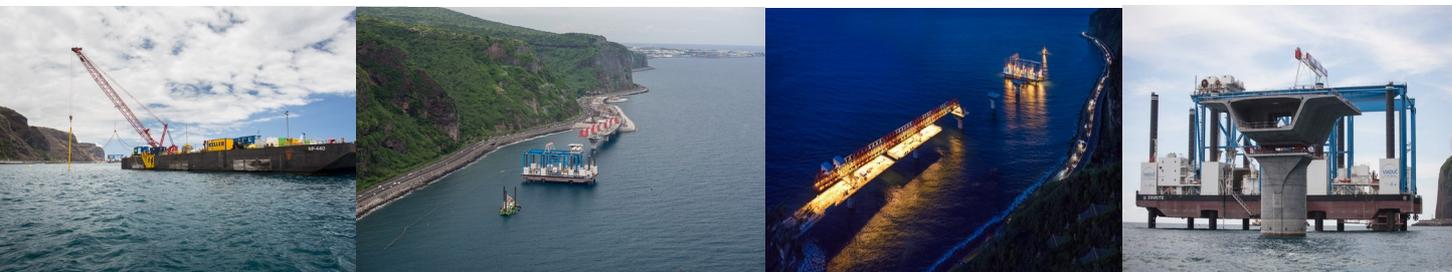


NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL UN CHANTIER EXCEPTIONNEL DE SÉCURISATION



Viaduc du Littoral : la 10ème pile posée en mer

MERCREDI 31 MAI 2017

Les travaux de la Nouvelle Route du Littoral poursuivent leur avancée et prennent leur cadence, notamment au niveau du Viaduc du Littoral. Ce sont déjà dix piles posées en mer pour cet ouvrage remarquable, qui, à termes, en comportera 48. Point d'avancement.

10 piles en mer sur 48

- La barge Zourite a transporté et posé en mer 10 piles (de P48 à P38). La 11ème pile est en cours de pose. Les quatre dernières de cette séquence (soit P41 à P38) sont équipées de modules d'éco-conception ; ces modules directement fixés à la base des piles de l'ouvrage constituent autant de récifs artificiels jouant le rôle de nurserie pour le développement des juvéniles ; au total six piles doivent être équipées.
- La cadence de construction de deux piles par mois est désormais atteinte.
- Les travaux préparatoires à la pose des embases (terrassements des souilles en mer au droit des 48 piles et réalisation des assises granulaires) ont atteints 50% d'avancement ; la campagne d'amélioration de sol par vibro-flottation commencée fin 2016 est terminée.

Le Grand Viaduc se profile

- L'assemblage du 5^{ème} fléau est en cours préfigurant la fin de construction sous quelques semaines du premier des 7 tabliers successifs dont l'ouvrage est constitué. Ce premier tablier reliera la culée C49 en extrémité de la digue de Grande Chaloupe à la première des piles-culées (soit la pile P42). C'est au droit de cette pile facilement reconnaissable depuis la route existante car supportant deux voussoirs de hauteur réduite par rapport à ses voisines que sera implanté le premier des joints de chaussée autorisant les petits déplacements relatifs entre structures sous l'effet notamment des variations de la température ambiante.

Les deux usines en pleine activité

- Ce sont en cumulé 75 000 m³ de béton et 15 000 tonnes d'acier qui ont été mis en œuvre sur les deux usines depuis le début de la préfabrication correspondant à 1/3 des quantités totales à réaliser.

Actu NRL / Mois de Juin: Mesures environnementales et nouvelles exigences : 250 millions d'euros provisionnés

Afin de répondre aux mesures environnementales, aux prescriptions complémentaires et aux nouvelles exigences imposées par les arrêtés d'autorisations :

- > nouvelles mesures sur l'impact paysager, sur les milieux naturels terrestres et maritimes,
- > démontage d'une partie de la route actuelle,
- > réduction des nuisances routières ;

la Collectivité délibèrera le 16 juin prochain en assemblée plénière pour mobiliser l'enveloppe de 250 millions d'euros. Cette enveloppe complémentaire doit ainsi garantir la continuité du chantier en palliant notamment les aléas géotechniques et en approvisionnement en matériaux.